

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 3 mars 2020, à 20 h, au centre communautaire de Maddington Falls située au 86, route 261, Maddington Falls.

Monsieur le maire, Ghislain Brûlé préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Eve-Lyne Marcotte - conseillère siège no 1
M. Fabien Pelletier - conseiller siège no 2
M. Éric Girard - conseiller siège no 3
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 4
Mme Denise Houle - conseillère siège no 5
Mme Diane Mercier - conseillère siège no 6

Est également présente :

Mme Stéphanie Hinse, directrice générale et secrétaire trésorière agissant à titre de secrétaire de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte 20 h.

2020-03-035

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Mme Denise Houle

Appuyée par Mme Diane Mercier

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté



MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS

Séance ordinaire du conseil municipal
du 3 mars 2020 à 20 h

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2020
4. **Administration et finances**
 - 4.1. Liste des comptes à payer
 - 4.2. Acquisition du lot 4 442 800
 - 4.3. Vente des lots 4441414 et 5652908
 - 4.4. Renouvellement assurances - MMQ
 - 4.5. Carte de crédit municipale
 - 4.6. Vente pour le non-paiement des taxes – Retrait d'un dossier
 - 4.7. Comité de développement Socio-économique du Grand Daveluyville et SDEGDV – États financiers
 - 4.8. Demande de subvention - AgriEsprit
 - 4.9. Avril – Mois de la Jonquille
 - 4.10. Appui à l'UPA – Projet de loi 48
 - 4.11. Demande d'aide financière – Club VAD
5. **Sécurité publique**
 - 5.1. Plan de sécurité incendie
 - 5.2. SPAA
6. **Travaux publics**
 - 6.1. Appel d'offre – Asphaltage
 - 6.2. Balayage des rues
 - 6.3. Fauchage des fossés
 - 6.4. Demande étude pour l'intersection rte 261 et rang de la Rivière - MTQ
7. **Hygiène du milieu**
 - 7.1. Journée Normand Maurice
 - 7.2. Distribution d'arbres et compost
8. **Aménagement et urbanisme**
 - 8.1. Dérogation mineure – 649, rang de la Rivière
 - 8.2. Demande du comité du CCU
9. **Loisirs et culture**
 - 9.1. Frais de non-résidents – Entente Ville de Daveluyville
 - 9.2. Politique familiale – Projet des Scouts de la 40e Troupe Geai Bleu de Daveluyville
10. **Sujets divers**
11. **Rapport des élus**
12. **Période de questions**
13. **Levée de la séance**

Adoptée.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-03-036

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2020

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux conseillers et conseillères plus de 72 heures avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Eric Girard
Appuyée par Mme Denise Houle
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2020.

Adoptée.

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

2020-03-037

4.1 LISTE DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les conseillers et conseillères ont reçu la liste des comptes à payer plus de 72 heures avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par M. Fabien Pelletier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le rapport détaillé des revenus et des dépenses soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

Revenus	
Taxes	60 658,33 \$
Permis	0 \$
Location salle	35,00 \$
Remboursement TVQ	10 417,97 \$
Infraction / amendes	\$
Remb. étude de la Rivière (Saint-Louis-de-Blandford)	5 130,74 \$
Remboursement des frais de non-résidents	135,00 \$
Divers	0 \$
Total	76 377,04 \$

Dépenses	
Paies élus	2 428,49 \$
Salaires employés	4 163,75 \$
Comptes payés	2 145,56 \$
Comptes à payer	62 559,21 \$
Total	71 297,01 \$

Adoptée

2020-03-038

4.2 ACQUISITION DU LOT 4 442 800

CONSIDÉRANT QUE lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, qui a eu lieu 11 juin 2015, la Municipalité a acquis le lot 4 442 800;

CONSIDÉRANT QU' il n'y a jamais eu de demande de retrait de la part de l'ancien propriétaire et que le transfert de propriété n'a jamais été fait;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Denise Houle
Appuyée par Mme Diane Mercier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De désigner M. Ghislain Brûlé, maire et Mme Stéphanie Hinse, directrice générale et secrétaire-trésorière, représentant de la Municipalité pour la signature de l'acte notarié et tout autre document en lien avec ce dossier.

Adoptée

2020-03-039

4.3 VENTE DES LOTS 4441414 ET 5652908

CONSIDÉRANT QUE M. Stéphane Bellavance et Mme Annie Bellavance ont manifesté leur intérêt pour l'acquisition des lots 4441414 et 5652908, lots appartenant à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ces lots sont contigu à leur propriété;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier
Appuyée par Mme Diane Mercier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De vendre les lots 4441414 et 5652908 à M. Stéphane Bellavance et Mme Annie Bellavance au montant de l'évaluation des terrains qui est de 600 \$.

D'inclure à l'acte notarié une servitude pour l'installation de drainage et l'entretien futur de ces installations.

De désigner M. Ghislain Brûlé, maire et Mme Stéphanie Hinse, directrice générale et secrétaire-trésorière, représentant de la Municipalité pour la signature de l'acte notarié et tout autre document en lien avec ce dossier.

Adoptée

2020-03-040

4.4 RENOUELEMENT ASSURANCES - MMQ

CONSIDÉRANT QUE les assurances de la Municipalité arrivent à échéance le 10 mars prochain;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu l'offre de renouvellement de la MMQ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Gaétan Légaré
Appuyée par M. Fabien Pelletier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De renouveler le contrat d'assurance avec la MMQ pour un montant de 4 508 \$ incluant les taxes.

De demander le prix qu'il en coûterait pour augmenter le montant de couverture de responsabilité civile à 5 000 000 \$.

Adoptée

2020-03-041

4.5 CARTE DE CRÉDIT MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE plusieurs achats doivent être faits par cartes de crédit dont les achats en ligne;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par Mme Denise Houle
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire une demande de carte de crédit au nom de la Municipalité.

De fixer le montant maximal de la carte à 2 000 \$

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière et le maire à signer tous les documents relatifs à la demande de carte de crédit.

Adoptée

2020-03-042

4.6 VENTE POUR LE NON-PAIEMENT DES TAXES – RETRAIT D'UN DOSSIER

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire retirer un dossier de la liste de vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Denise Houle
Appuyée par M. Gaétan Légaré
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De retirer de la liste de la vente pour défaut de paiement des taxes le matricule 0820 28 5258 qui a un montant impayé de 2.41 \$.

Adoptée

2020-03-043

4.7 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU GRAND DAVELUYVILLE ET SIEGDV – ÉTATS FINANCIERS

CONSIDÉRANT QUE le Comité de développement socio-économique du Grand Daveluyville (CDSEGD) et la Société d'Initiative économique du Grand Daveluyville et de Victoriaville (SIEGDV) font partie du périmètre comptable de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, la Municipalité n'a pas reçu leurs états financiers vérifiés;

CONSIDÉRANT QUE dans leur budget, chaque année il y a un montant prévu pour un calendrier qui ne s'est pas fait par le CDSEGD mais par la Régie intermunicipale de sécurité publique des Chutes;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Diane Mercier
Appuyée par Mme Denise Houle
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De demander au CDSEGD et à la SIEGDV leurs états financiers des dernières années et ceux à venir.

De demander au CDSEGD ce qu'il est advenu des montants prévus pour les calendriers.

Adoptée

2020-03-044

4.8 DEMANDE DE SUBVENTION - AGRIESPRIT

Sur proposition de Mme Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par Mme Diane Mercier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer une demande de subvention au fonds Agri-Esprit.

Que le dépôt de cette subvention n'engendre aucune dépense pour la Municipalité car il n'y a pas de contribution municipale obligatoire.

Que les travaux inscrits dans cette demande de subvention soient : l'isolation des conduits de ventilation de la salle, le changement de la fenêtre de la salle de conférence / caucus et l'installation d'une prise électrique afin de pouvoir brancher une génératrice.

Adoptée

2020-03-045

4.9 AVRIL – MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU' environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probante et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie, aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Diane Mercier
Appuyée par M. Gaétan Légaré
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

Que le conseil municipal de Maddington Falls encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Adoptée

2020-03-046

4.10 APPUI À L'UPA – PROJET DE LOI 48

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation importante de la valeur des terres agricoles et forestières au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT QUE très peu de municipalités mettent en place un taux de taxation distinct sur les immeubles agricoles, bien qu'un transfert du fardeau fiscal des immeubles résidentiels vers les immeubles agricoles s'opère dans une majorité d'entre elles;

CONSIDÉRANT QUE les hausses de la valeur des terres agricoles, combinées à la faible utilisation du taux distinct, ont occasionné une hausse importante des taxes foncières facturées par les municipalités aux entreprises agricoles du Québec, en plus d'augmenter proportionnellement les dépenses du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA);

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n° 48 : *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n° 48 propose l'introduction d'un plafond de la valeur imposable des terres agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le mécanisme d'établissement et d'indexation du plafond de la valeur imposable proposé fera en sorte de réduire considérablement sa portée, notamment sur le niveau de croissance du montant de taxes foncières assumé par les entreprises agricoles et des dépenses du PCTFA;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n° 48 prévoit un programme transitoire d'aide financière aux municipalités pour réduire l'impact fiscal découlant directement de la détermination d'une valeur imposable maximale inscrite à un rôle d'évaluation foncière;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Eric Girard
Appuyée par M. Fabien Pelletier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De demander au gouvernement du Québec de travailler à l'adoption du projet de loi n° 48.

De demander au gouvernement du Québec de fixer, à l'intérieur de la *Loi sur la fiscalité municipale*, un plafond de la valeur imposable à l'hectare à la valeur moyenne des terres agricoles du Québec pour l'année 2021 et d'indexer celui-ci annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

De demander au gouvernement du Québec de pérenniser le programme compensatoire, offert aux municipalités, afin que celui-ci réduise l'impact du manque à gagner lié au plafond de la valeur imposable des terres agricoles.

Adoptée

2020-03-047

4.11 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB VAD

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande d'appui financier du Club de voiture Ancienne Daveluyville inc. (Club VAD) pour leur festival annuel qui aura lieu les 16 et 17 mai 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Gaétan Légaré
Appuyée par M. Eric Girard
Il est résolu à la majorité des conseillers présents

De donner un montant de 50 \$ au Club VAD.

Adoptée

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2020-03-048

5.1 PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se doit d'avoir un plan de sécurité incendie et d'évacuation du bureau municipal et de la salle;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Diane Mercier
Appuyée par M. Gaétan Légaré
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le plan de sécurité incendie et d'évacuation de la Municipalité de Maddington Falls, joint à la présente résolution.

Adoptée

2020-03-049

5.2 SPAA

CONSIDÉRANT QUE le 3 mars 2020, le *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* est entré en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE l'application de ce règlement exige des connaissances spécifiques avec les chiens dangereux et certaines tâches administratives;

CONSIDÉRANT QUE la Société protectrice des animaux d'Arthabaska (SPAA) a une expertise dans ce domaine;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par M. Fabien Pelletier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adhérer à la SPAA pour un montant de 2,08 \$ par citoyen.

De nommer la SPAA responsable de l'application des règlements municipaux et provinciaux concernant les chiens et les animaux de la Municipalité.

Adoptée

6. TRAVAUX PUBLICS

2020-03-050

6.1 APPEL D'OFFRE - ASPHALTAGE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire faire la réfection du pavage d'une partie du rang de la Rivière;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ont été soumis dans notre programmation pour le *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ)*;

CONSIDÉRANT QUE notre programmation soumise à la TECQ a été approuvée;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Diane Mercier
Appuyée par Mme Denise Houle
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le cahier de charge *Asphalte chaud – Mars 2020* proposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l'appel d'offres par SÉAO.

Adoptée

2020-03-051

6.2 BALAYAGE DES RUES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire faire balayer les intersections de ses rues;

CONSIDÉRANT QUE des citoyens ont faits des demandes afin de faire balayer l'accotement de la route 261;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Denise Houle
Appuyée par M. Gaétan Légaré
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De contacter l'entreprise Myroy pour connaître ses tarifs en vigueur.

De faire balayer les intersections ainsi que la route 261, du côté du rang de la Rivière, du flash jusqu'au 86, route 261 puis de l'autre côté de la route jusqu'au 160, route 261.

Adoptée

2020-03-052

6.3 FAUCHAGE DES FOSSÉS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Rosaire et de Saint-Louis-de-Blandford font une demande d'offre de service ensemble pour le fauchage des fossés;

CONSIDÉRANT QUE ces municipalités demande si Maddington Falls aimerait participer à cet appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Diane Mercier
Appuyée par Mme Eve-Lyne Marcotte
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter l'offre de Saint-Rosaire et de Saint-Louis-de-Blandford conditionnellement à ce que la machinerie utilisée soit une faucheuse-débroussailleuse, pas uniquement une faucheuse et que les travaux se fassent avant les vacances estivales.

Adoptée

2020-03-053

6.4 DEMANDE ÉTUDE POUR L'INTERSECTION RTE 261 ET RANG DE LA RIVIÈRE - MTQ

CONSIDÉRANT QUE les automobilistes désirant emprunter le rang de la rivière par la route 261 sont vulnérables faces aux autres usagers de la route ;

CONSIDÉRANT QUE dans ce secteur de la route 261 il y a une courbe et une colline;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Diane Mercier
Appuyée par M. Gaétan Légaré
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De demander au ministère des Transport de faire une étude de l'intersection de la route 261 et du rang de la Rivière afin de voir si une voie de dépassement sur la route 261 serait nécessaire pour sécuriser les utilisateurs de la route.

Adoptée

7. HYGIÈNE DU MILIEU

2020-03-054

7.1 JOURNÉE NORMAND MAURICE

CONSIDÉRANT QUE Maddington Falls s'est engagé à tenir la Journée Normand-Maurice jusqu'en 2021;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par M. Fabien Pelletier
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De participer à la journée Normand-Maurice le 17 octobre 2020 en collaboration avec la Ville de Davelyville .

2020-03-055

Adoptée

7.2 DISTRIBUTION D'ARBRES ET COMPOST

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire faire une distribution d'arbres et de compost pour ses citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Denise Houle
Appuyée par M. Gaétan Légaré
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De faire la distribution de compost et d'arbres le 16 mai 2020 de 9 h à midi au bureau municipal.

Adoptée

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Mme Diane Mercier quitte la salle du conseil

8.1 DÉROGATION MINEURE – 649, RANG DE LA RIVIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande de dérogation mineure concernant le 649, rang de la Rivière et l'a soumise au comité du CCU;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation a pour but d'autoriser un portail d'entrée sans que la propriété soit à une distance minimale de 30 mètres de l'emprise de la voie publique ou que la superficie du terrain soit de plus de 10 000 m²;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du CCU est d'autoriser cette demande de dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE,

Suite à des discussions concernant les règlements des autres municipalités de la MRC d'Arthabaska, des résolutions prises par les conseils antérieurs, le conseil municipal reporte la décision de ce sujet à une séance ultérieure.

Mme Diane Mercier revient dans la salle et réoccupe son poste de conseillère.

2020-03-056

8.2 DEMANDE DU COMITÉ DU CCU

CONSIDÉRANT QUE le comité du CCU demande au conseil municipal une révision des règlements d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Gaétan Légaré
Appuyée par Mme Eve-Lyne Marcotte
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le comité du CCU à faire une révision des règlements d'urbanisme et à faire des recommandations au conseil municipal.

Adoptée

9. LOISIRS ET CULTURE

2020-03-057

9.1 FRAIS DE NON-RÉSIDENTS – ENTENTE VILLE DE DAVELUYVILLE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maddington Falls a signé une entente en 2017 avec la Ville de Daveluyville concernant *la politique d'accueil pour les citoyens non-résidents des services récréatifs, culturels et communautaires de la Ville de Daveluyville*;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Maddington Falls a signé une entente en 2015 avec la Ville de Daveluyville, la Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault et la commission scolaire des Bois-Francs concernant la salle de conditionnement physique;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs items indiqués dans les ententes ont changés ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Diane Mercier
Appuyée par Mme Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

De demander à la Ville de Daveluyville d'ouvrir ces ententes ou d'en créer de nouvelles afin que l'entente corresponde à ce qui est présentement offert.

Adoptée

2020-03-058

9.2 POLITIQUE FAMILIALE – PROJET DES SCOUTS DE LA 40E TROUPE GEAI BLEU DE DAVELUYVILLE

CONSIDÉRANT QUE les Scouts de la 40e Troupe Geai Bleu de Daveluyville ont demandé l'autorisation d'installer des nichoirs d'oiseaux et des cabanes d'oiseaux dans le boisé appartenant à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Diane Mercier
Appuyée par Mme Denise Houle
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser les Scouts de la 40e Troupe Geai Bleu de Daveluyville à installer les nichoirs et les cabanes dans le boisé.

Que ces activités seront chapeautées par le comité de la Politique familiale de la Municipalité.

Adoptée

10. SUJETS DIVERS

10.1 RÉOLUTION 2019-12-227

M. Fabien Pelletier, conscient que son intervention ne changera en rien la validité de la résolution, désire mentionner son désaccord avec la résolution 2019-12-227.

10.2 RÉOLUTION 2019-09-164

M. Eric Girard désire adopter une nouvelle résolution concernant la résolution 2019-09-164.

Suite aux discussions, le sujet sera traité en séance préparatoire avant de prendre une décision.

11. RAPPORT DES ÉLUS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

2020-03-059

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;
EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier
Appuyée par M. Eric Girard

Que la séance soit levée à 22 h 08.

Adoptée

Ghislain Brûlé,
Maire

Stéphanie Hinse,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Ghislain Brûlé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le XX 2020